

Procès-verbal de l'assemblée générale statutaire

18 juin 2025, 19h00

Hôtel Kreuz, Berne

1. Salutations et communications

Laurent Wehrli salue chaleureusement les présents, et mentionne différentes personnalités qui ont demandé d'excuser leur absence lors de l'AG.

2. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

3. PV de l'AG du 11 juin 2024

Le PV est approuvé à l'unanimité.

4. Rapport du président

Le président commence par remercier les membres du comité pour leur travail. Il revient ensuite sur le rapport d'activités et en présente les points principaux, parmi lesquels la collaboration avec les autres « organisations de la compréhension », la 6e Journée du plurilinguisme au Parlement, la participation aux diverses consultations ainsi que l'audition par la CTT-N relative à l'initiative SSR, la présentation des activités d'Helvetia Latina aux collaborateurs de l'Office fédéral de la culture, le soutien apporté au Conseil des États à la motion Sommaruga (adoptée au Conseil national lors de cette session), les démarches en lien avec les archives de l'association, ainsi que la soirée annuelle tenue en présence de Karin Keller-Sutter.

Le président propose un vote groupé sur les points suivants :

- Rapport d'activités
- Comptes 2024

- Décharge au comité
- Budget 2025
- Cotisations 2026

Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

5. Comptes 2024

Le trésorier, Simon Schneider, présente les comptes 2024. Les produits se montent à CHF 9'401,80 et les charges à CHF 10'461,59. L'exercice se solde par une perte de CHF 1'059,79.

Le bilan au 31 décembre 2024 s'élève à CHF 46'567,19, présentant une situation stable.

6. Rapport des vérificateurs des comptes, décharge

Le rapport des vérificateurs des comptes constate que les comptes sont tenus avec exactitude et concordent avec la comptabilité. Les vérificateurs recommandent l'approbation des comptes 2024 et proposent la décharge au trésorier.

7. Budget et cotisations

Le budget 2025, dans la continuité de celui de l'année 2024, est présenté par le trésorier. Le comité propose de maintenir les cotisations 2026 à leur niveau actuel (CHF 30.-).

Le rapport d'activités, les comptes 2024, la décharge au comité, le budget 2025 et le maintien des cotisations 2026 à leur niveau actuel sont approuvés à l'unanimité, moins les abstentions des membres du comité.

8. Élections au comité

Le président annonce qu'Angela Petrone, entrée au comité en décembre 2022, quitte celui-ci avant le terme de son mandat pour des questions de temps disponible. Le comité la remercie pour son engagement. Le comité est à la recherche d'une

personne italophone, idéalement issue des rangs de l'administration fédérale, pour lui succéder.

9. Modification des statuts

Le comité propose plusieurs modifications des statuts : des adaptations de nature cosmétique aux articles 2 et 20, ainsi que l'introduction d'un nouvel alinéa 2 à l'article 14 : « En cas de vacance en cours de mandat, le comité peut se compléter par cooptation jusqu'à la prochaine assemblée générale. » Cette formule, usuelle dans les statuts d'associations, vise à faciliter le travail du comité en évitant de devoir organiser une assemblée générale extraordinaire.

Les statuts modifiés sont approuvés à l'unanimité.

10. Soirée annuelle 2025

La soirée annuelle aura lieu le 2 décembre 2025, en présence de Guy Parmelin.

11. Divers

En l'absence de prise de parole, le président clôt la partie statutaire de l'assemblée générale à 19h30 et cède la parole aux intervenants de la deuxième partie de la soirée, consacrée à l'intelligence artificielle.

Berne, juin 2025

Bastien Brodard